

Perspectives

N°20/175 – 7 juillet 2020

RUSSIE – Max Weber, syndrome eurasiatique et bons d'achat

En Russie, le résultat du référendum constitutionnel est sans la moindre surprise (d'ailleurs le nouveau texte de la constitution est déjà en vente en librairie) : il est adopté à une large majorité et ouvre donc à Vladimir Poutine la possibilité de renouveler deux fois son mandat, et de rester au pouvoir jusqu'en 2036, date à laquelle il aurait 84 ans. Ce qui était moins évident était le taux de participation, que l'opposition espérait faible. A 77,9%, ce n'est pas le cas. Mais les experts s'accordent à noter que les irrégularités ont été nombreuses et surtout particulièrement visibles, au point qu'Alexeï Navalny, principale figure d'opposition à Vladimir Poutine, parle « d'énorme mensonge ».

Or cette question des irrégularités est intéressante, non pour les dénoncer (c'est juste une évidence !) mais parce que cette fois, elles ont donné l'impression que le gouvernement n'y était même pas attentif. Et c'est cela qui interpelle ! Et même, cela interroge sur la nature du régime politique russe, et c'est un point essentiel pour n'importe quel exercice de prévision, dans ce pays comme ailleurs.

Ne pas confondre le régime russe avec un parti anti-système

Rappelons que Vladimir Poutine est l'un des chantres théoriques, avec Viktor Orban, de la notion de « démocratie illibérale », notion certes bien mal ficelée en termes de théorie politique, mais présentée depuis longtemps par ses deux promoteurs comme un modèle alternatif à une « démocratie libérale » en crise. Crise qui est effectivement l'un des phénomènes politiques les plus importants que nous vivons depuis cinquante ans – à savoir, une forme de « désancrage » psychique collectif rampant, provoqué par l'affaiblissement de la puissance d'un modèle dit universel.

Mais pour promouvoir cette idée de démocratie illibérale, il a fallu cultiver depuis vingt ans quelques éléments de démocratie apparente, notamment la préservation d'une forme d'opposition (c'est définitivement le cas en Russie) ou bien l'organisation d'élections qui conservent une légitimité au pouvoir. Ne nous trompons pas sur la nature du régime politique russe, et surtout de la longévité politique de Vladimir Poutine : elle s'appuie sur un contrat social, dans lequel il cherche à « incarner » la Russie et l'histoire russe, au sens où Max Weber l'exprimait.

Il ne faut donc pas confondre ce type de légitimité avec celle des partis anti-systèmes arrivés au pouvoir un peu partout en Occident, ou dans certains pays émergents : Vladimir Poutine est un pur produit des services secrets russes ; il n'est pas arrivé au pouvoir sur une logique de dégauchisme des élites mais sur une volonté de reprise en main du pays par l'État profond, après les dérives eltsiniennes et dans un état sécuritaire très perturbé du pays, dont les Russes se souviennent. Puis, Vladimir Poutine a peu à peu construit un lien fort et réel avec les classes populaires, en cultivant les références à la fois au passé stalinien et tsariste, sur le thème de l'incarnation d'une nation russe puissante. Et cela a plutôt été une réussite en termes de popularité. Mais où en sommes-nous aujourd'hui ?

Une fatigue politique évidente dans la gestion du vote mais un texte plus complexe qu'un simple coup d'État constitutionnel

Dans l'organisation du vote, un constat prolonge celui que nous faisons depuis deux ou trois ans : les irrégularités trop évidentes affaiblissent le concept de démocratie illibérale, qui implique tout de même le respect du vote (rappelons d'ailleurs que Napoléon III a eu besoin de cinq votes

plébiscitaires, dont deux qui lui ont permis d'annexer Nice et la Savoie...). Cette maladresse du pouvoir fait écho à la mauvaise gestion des manifestations de l'an dernier, ou à la mauvaise communication lors de la réforme des retraites. Il y a là une évidente fatigue politique du Kremlin, mais peut-être aussi une vraie dérive dans la nature du régime, que la suite des événements confirmera, ou pas.

Quant au sujet du vote lui-même, un autre constat : la volonté d'affirmer l'identité russe est toujours présente mais surtout renforcée, puisqu'elle va cette fois jusqu'à inscrire des valeurs sociétales conservatrices dans la loi fondamentale, touchant à la religion et au rejet du mariage entre homosexuels. C'est l'un des points en fait très important de ce vote, qui va bien au-delà de la question des mandats de V. Poutine.

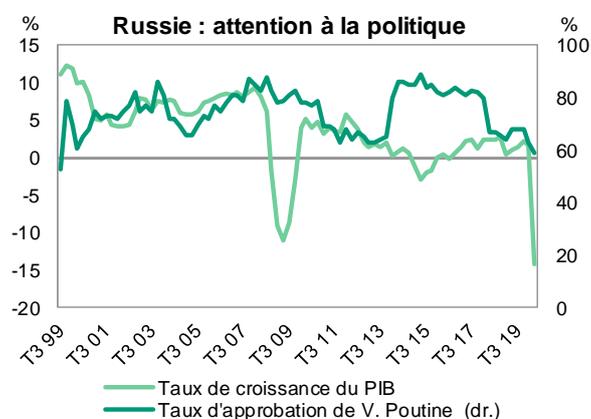
En effet, ce texte exprime l'évolution sociétale des dernières années à la fois du président lui-même (de plus en plus attaché à des valeurs religieuses) mais aussi de ce pays, qui s'affirme là, dans sa constitution, en rupture face à une société occidentale fracturée par les questions de genre et d'identité. C'est exactement la même rupture qu'expriment d'autres pays, comme la Pologne ou l'Inde, avec N. Modi (qui a d'ailleurs été l'un des premiers à féliciter Vladimir Poutine). Mais il s'agit aussi d'un pas de côté avec la laïcité soviétique. Ce nouveau texte est donc en train de clore un certain héritage de l'URSS, tout en affichant le principe que l'incarnation constitutionnelle d'une nation passe par l'écriture de son identité de son genre ou de religion. Ce n'est pas rien par les temps qui courent...

En fait, pourquoi les Russes ont-ils voté ?

Finalement, la grande question est de savoir pourquoi les Russes ont voté, car ils étaient confrontés à un « paquet constitutionnel », donc pas si simple de savoir ce qui les a convaincus : s'agissait-il de garder au pouvoir un homme dont ils sont clairement lassés (comme en témoigne son taux de popularité déclinant) mais qui est encore, à défaut d'une autre alternative, la garantie d'une forme de stabilité (c'est l'autre point majeur du contrat social entre V. Poutine et les Russes) ? Ou alors s'agissait-il de voter pour que des valeurs conservatrices soient inscrites dans les textes ? Ou enfin, pour la partie plus sociale de la constitution, avec par exemple, l'obligation d'indexation des retraites à l'inflation ?

Ce dernier point est lui aussi très important car il prolonge parfaitement cette idée que la « sécurité économique » – notion qui existe déjà dans la constitution – est une obligation de l'État, et doit

présider aux choix qui seront faits. Sur ce point, la Russie cultive donc à la fois son héritage soviétique, mais aussi sa position de rupture avec le libéralisme (bien que la réalité d'un système oligarchique soit en fait nourri de libéralisme...).



Sources : Levada center, FMI

Notre opinion

Finalement, l'analyse de ce vote ne se résume pas seulement à la distribution de bons d'achats en période Covid... Il est probable que les Russes qui ont véritablement voté (et la participation a tout de même été importante en comparaison avec d'autres pays) l'ont fait pour ces trois points à la fois : préserver la stabilité politique, inscrire des valeurs conservatrices dans les textes, et y inscrire aussi des valeurs plus « soviétiques » de sécurité économique et de protection des plus faibles.

Ce texte, quand on le regarde de plus près, peut donc effectivement servir de base à Vladimir Poutine pour prolonger son mandat, trop longtemps (même pour ses propres supporters), mais il ressemble aussi à l'écriture d'un héritage politique. Et il ressemble vaguement enfin à cette identité politique russe qui a tant de mal à se définir non pour elle-même, mais toujours en regard ou en opposition avec l'Occident. Vieux syndrome eurasiatique.

C'est sans doute pour cela aussi que ce texte a un peu paralysé l'opposition. Ainsi, le Parti libéral labloko a appelé les Russes à boycotter un « vote falsifié, illégal et anticonstitutionnel ». Le Parti communiste avait fait campagne en faveur du « non », malgré des vues souvent proches du Kremlin. Quant à A. Navalny, il avait surtout appelé à concentrer les efforts sur les élections régionales de septembre et sur les législatives de 2021. Selon lui, débattre du référendum était inutile car les amendements avaient déjà été approuvés par le Parlement.

Et à présent ? Et bien à présent, comme ailleurs, la Russie va retrouver tous ses problèmes. Vladimir Poutine va devoir affronter à la fois sa popularité déclinante, la crise économique, un prix d'équilibre du pétrole sans doute plus faible qu'il n'était avant le Covid, et enfin, la difficulté structurelle de l'économie russe à produire de l'investissement et de la croissance, qui risque de limiter le rebond en 2021.

Il va devoir affronter, à court terme, une rentrée politique agitée et, à moyen terme, choisir un successeur. Car rien ne nous dit, en fait, qu'il restera effectivement au pouvoir jusqu'en 2036. ■

Tania SOLLOGOUB

tania.sollogoub@credit-agricole-sa.fr

Article publié le 3 juillet 2020 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet

Date	Titre	Thème
03/07/2020	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
02/07/2020	Monde – Scénario macro-économique 2020-2021 : choc inédit, réponses massives et questions ouvertes	Monde
01/07/2020	Fintech Outlook - premier semestre 2020	Banque
29/06/2020	Zone euro : V comme victoire ?	Europe
26/06/2020	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
24/06/2020	Vents porteurs pour l'aéronautique française ?	Aéronautique
24/06/2020	Electricité – Les enseignements du confinement sur le marché européen	Sectoriel
24/06/2020	PRISME – L'analyse de la conjoncture et de l'actualité agricole et agroalimentaire du Crédit Agricole - Spécial Covid-19 n°11	Agri-agro
24/06/2020	Chine – Nouvelle progression des indicateurs d'activité en mai	Chine
23/06/2020	Royaume-Uni – Forte détérioration des conditions sur le marché du travail	Royaume-Uni
22/06/2020	Zone euro – L'emploi dans la crise : premiers constats	Zone euro
19/06/2020	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
19/06/2020	France – Immobilier résidentiel : évolutions récentes et perspectives 2020-2021	France, immobilier
17/06/2020	PRISME – L'analyse de la conjoncture et de l'actualité agricole et agroalimentaire du Crédit Agricole - Spécial Covid-19 n°10	Agri-agro
16/06/2020	Zone euro – Conjoncture : flash détail du PIB au T1 2020	Europe
16/06/2020	Afrique sub-saharienne – Détresse alimentaire et financière, quel va être le rôle de la Chine ?	Pays émergents

Crédit Agricole S.A. — Études Économiques Groupe

12 place des Etats-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication et rédacteur en chef : Isabelle Job-Bazille

Documentation : Dominique Petit - **Statistiques :** Robin Mourier

Secrétariat de rédaction : Véronique Champion

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com>

iPad : application [Etudes ECO](#) disponible sur l'App store

Android : application [Etudes ECO](#) disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.